



CHARTRE QUALITÉ HÉLICES E-PROPS

Généralités

La qualité et la sécurité sont pour HELICES E-PROPS des préoccupations permanentes tout au long de la conception, des approvisionnements, de la fabrication, des essais et de la commercialisation de ses produits.

La société HELICES E-PROPS ne possède pas à ce jour de système qualité certifié. Cependant, une démarche qualité selon un référentiel interne a été mise en place au sein de l'entreprise, depuis la conception des produits jusqu'après leur livraison, ceci afin de garantir au client final une parfaite reproductibilité des produits fournis.

Cet engagement se traduit par la fourniture d'une déclaration de conformité à une définition, figée par une référence de produit et/ou par une commande client.

Conception

Les hélices E-Props sont conçues en interne à l'aide d'un logiciel dédié, et leur conception respecte les exigences des normes aéronautiques en vigueur. Chaque définition de produit (géométrie et structure) est archivée électroniquement.

A partir de la définition, ce même logiciel élabore les fichiers d'usinage des moules, qui sont également archivés électroniquement.

Approvisionnements / Achats

Les constituants critiques approvisionnés (résine, carbone) sont identifiés par leur référence fournisseur et leur numéro de lot. Les documents liés à chaque approvisionnement critique sont archivés.

Les constituants non critiques sont identifiés par leur référence chez le fournisseur.

Fabrication

Chaque élément critique (pale, moyeu, cône) est réalisé dans les ateliers de la société HELICES E-PROPS. Les hélices E-PROPS sont fabriquées de manière à répondre aux exigences des normes aéronautiques en vigueur. Chaque élément critique est identifié par une référence unique (n° de série). Une fiche suiveuse papier ou informatique (puce RFID) identifie les différentes étapes du processus de fabrication de chaque élément critique, et est archivée à la fin du processus. A l'issue de chaque phase, l'opérateur en auto contrôle garantit le bon déroulement de la fabrication et sa reproductibilité.

Tests

Des tests mécaniques sont réalisés sur chaque nouveau produit afin de déterminer les marges de sécurité et ainsi valider les calculs de dimensionnement. Les hélices E-PROPS sont testées pour répondre aux exigences des normes aéronautiques en vigueur.

Sur la ligne de production, des tests mécaniques d'échantillons représentatifs sont effectués régulièrement et leurs résultats sont archivés électroniquement.

Des essais en vol sur aéronefs instrumentés valident la géométrie des pales et le comportement des hélices E-PROPS.

Fourniture au client

Un contrôle final des différents composants de l'hélice est effectué avant emballage et expédition, afin de s'assurer de la qualité du produit et du contenu de la livraison, en accord avec la commande client.

Un Manuel de Montage et d'Entretien fourni avec chaque commande, également disponible dans sa version mise à jour sur le site Internet de la société, permet au client de mettre en œuvre son hélice et ses accessoires dans les meilleures conditions.

Ces deux dernières étapes sont essentielles dans le processus afin de garantir la satisfaction du client.

Suivi après livraison

Une fois le produit livré, HELICES E-PROPS continue à accompagner ses clients, à travers la garantie légale de conformité (articles L211-1 à L212-1 du Code de la Consommation) et la garantie légale contre les vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code Civil), en envoyant des informations personnalisées à ses clients (emails, courriers, newsletters), ainsi qu'en émettant le cas échéant des Bulletins Service consultables à tout moment sur le site Internet de la société.

Fait à Vaumeilh, le 22-02-2017.

Anne Lavrand
Directeur Général

Christian Vandamme
Directeur Qualité

Julien Béraud
Directeur Production

Jérémie Buiatti
Directeur R&D